

REGLEMENT DE LA CONSULTATION

ACHETEUR PUBLIC : DEPARTEMENT DE L'ARDECHE

Département de l'Ardèche
Services des sports base départementale
245, chemin de la Vernede
07150 SALAVAS
tel 04 75 88 05 74
fax 04 75 37 19 96 Mail cfaure2@ardeche.fr

OBJET DE LA CONSULTATION

Achats de denrées alimentaires de qualité issus des circuits courts pour la base de SALAVAS

- Lot n° 1 = Fruits pour un montant estimé de 2000 €
- Lot n°2 = Légumes frais pour montant estimé de 2000 €
- Lot n° 3 = viande fraîche volaille pour montant estimé de 1000 €
- Lot n° 4 = viande fraîche bœuf et veau pour montant estimé de 2000 €
- Lot n° 5 = viande fraîche porc pour montant estimée 2000 €
- Lot n° 6 = Viande fraîche agneau pour montant estimé de 1000 €
- Lot n° 7 = charcuterie pour montant estimé de 1000 €
- Lot n° 8 = Produits ovo-laitiers montant estimé 6000 €
- Lot n° 9 = pain pour un montant estimé de 4000 €
- Lot n° 10 = Boissons eau pour montant estimé de 800 €
- Lot n° 11 = Boissons alcoolisées pour montant estimé de 1500 €
- Lot n° 12 = Boissons jus de fruits pour montant estimé de 1700 €

Ces marchés à bons de commande sont multi attribution, pour permettre un approvisionnement continu. En conséquence, plusieurs producteurs peuvent être attributaires du même lot.

La commande auprès d'un producteur se fait à tour de rôle selon :

- Le prix proposé. A cet effet il appartiendra aux titulaires des marchés de transmettre tous les 15 jours les prix unitaires de ces produits les premiers et troisième lundi de chaque mois sur la base d'un bordereau de prix. Ils sont fermes entre ces deux termes" (sauf pour les lots 9 à 12 pour lesquels le bordereau de prix est à compléter). Ces prix seront fermes pendant la quinzaine prise en compte.
- La disponibilité de sa production.

PIECES DE LA CANDIDATURE

- CHAQUE CANDIDAT COMPLÈTE OBLIGATOIREMENT LES DOCUMENTS JOINTS EN ANNEXE (DC1 ET DC2) ET FOURNIT AVANT NOTIFICATION DU MARCHÉ LES ATTESTATIONS FISCALES ET SOCIALES PROUVANT QU'IL EST REN REGLE AVEC LES ADMINISTRATIONS CONCERNÉES.
- PRÉSENTATION DE L'OUTILLAGE, DES EQUIPEMENTS ET DU SAVOIR FAIRE EN MATIERE DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT DE METHODE DE PRODUCTION AGRICOLE RAISONNÉE

PIECES DE L'OFFRE

Toutes les pièces suivantes seront remises par les candidats :

- un acte d'engagement (A.E.), cadre ci-joint à compléter, signé et daté,
- un mémoire technique contractuel joint en annexe, à compléter par le candidat qui comprendra au minimum les informations demandées.
- Les échantillons dont la liste est détaillée ci-dessous (sauf pour les lots 1,2 et 10).

NEGOCIATIONS

Les négociations éventuelles pourront porter sur les modalités d'exécution financière du marché, les propositions visant à améliorer la valeur technique de l'objet du marché.

CRITERES DE JUGEMENT

Les offres seront sélectionnées conformément aux critères pondérés, énoncés ci-dessous :

- Valeur technique des prestations au vu du mémoire technique complété par le candidat (50 %) notée sur 20 (100% pour les lots ne comportant pas d'échantillons).
- Dégustation à l'aveugle par une commission gustative (sauf pour les lots 1, 2 et 10) à partir d'échantillons pour juger de la qualité gustative, de la qualité organoleptique, de la qualité nutritionnelle 50 % notée sur 20. Les candidats fournissent les échantillons dont la liste est annexée au document intitulé acte d'engagement cahier des charges (pour les lots 3 à 8) ou intégré dans ledit document pour les lots 9 à 12.

Renseignements complémentaires : les candidats peuvent prendre contact avec :

Thierry BAUDE ☒ 04 75 88 01 06 tbaude@ardeche.fr

Christian FAURE ☒ 06 78 39 55 40 ou 04 75 88 05 74 cfaure2@ardeche.fr

Date limite de réception des offres : 8 Avril 12h00

A l'adresse suivante :

**base départementale
245, chemin de la Vernede
07150 SALAVAS
tel 04 75 88 05 74**

Les offres y compris les échantillons devront être remises :

- sur place contre récépissé (les jours ouvrés, du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 au service environnement de l'hôtel du Département)
- soit être envoyées par courrier
- l'enveloppe cachetée portera la mention "RESTAURATION COLLECTIVE + le n° du lot"

Les plis électroniques ne sont pas autorisés.